DOSSIER D'INSCRIPTION 2024



À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs choisi (aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement) * à remplir obligatoirement

Prénom de l'enfant* :			
Sexe*: ☐M ☐F			
Date de naissance*:			
Adresse de l'enfant* :			
	responsable n°1	responsable n°2	responsable n°3
	responsable if 1	responsable if 2	responsable ii 3
Lien avec l'enfant* (père, mère, tuteur)			
Nom*			
Prénom*			
Date de naissance*			
Lieu de naissance*			
Adresse*			
Téléphone domicile			
Téléphone portable*			
E-mail			
E-mail			
Employeur*			
Tél. profressionnel			
INFORMATIONS SANIT	TAIRES ET RENSEIGNE	MENTS MÉDICAUX	
		oit être à jour. Si l'enfant n'a pas le v ec ce dossier. Ainsi pour que l'inscr	
		ndre la copie des pages vaccins du c	
0 1	,		
Vaccins		Date du dernier rappel	
Date du rappel DTP *			
Date du rappel Meningocoques			
Date du rappel Coqueluche, HIB, Hépatite B			
Date du rappel Pneumo			
Date du rappel Rougeole Oreill	on Rubéole		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· -	vidualisé*	
l'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement*			
l'enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)*			

En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe) Pour les situations particulières prenez attache avec le-la directeur-trice de l'accueil de loisirs.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Ville de Villeurbanne à : □ capter l'image de mon enfant* □ diffuser l'image de mon enfant*
AUTORISATION DE SORTIE (facultative) POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR OU RETOUR DE SÉJOUR
J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, ou fin de séjour pour se rendre à son domicile, ou, pour le centre aéré Chamagnieu, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile. • Pour l'ACM (accueil collectif de mineurs) Vacances sport :
MENU POUR LES REPAS ☐ Menu sans restriction ☐ Menu sans porc ☐ Menu sans viande AUTORISATIONS PARENTALES
Je soussigné∙e*
Responsable légal·e de l'enfant*
 Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés. Ai pris connaissance de l'article R4127 – 42 du code de la santé publique. En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant. M'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille. Atteste l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus
Fait à* Le

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par la famille ou de renvoi.

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la ville de Villeurbanne sont destinées à gérer les inscriptions aux accueils de loisirs de la Ville. Ce traitement est pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de deux ans avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...). Afin de les exercer et pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles : www.villeurbanne.fr, rubrique mentions légales et données personnelles.



INSCRIPTION POUR LA STRUCTURE (cochez les cases correspondantes)

□ VACANCES SPORT 9-13 ANS Direction du Sport - Service Animation Sportive : 04 72 37 48 46				
□ ANIMATIONS JEUNES 12-17 ANS Direction de la Jeunesse - 04 78 85 55 82				
☐ MAISON DE QUARTIER 1 Maison de quartier des Brosses - 0 ☐ Accueil de loisirs 6 - 11 ans	4 72 37 02 22			
☐ CHAMAGNIEU Direction de l'Éducation - 04 78 03	3 67 84			
Accueil de Loisirs Sans Hébe	rgement (ALSH) 4-11 ans			
Séjour à la journée avec retour le soir				
Vacances d'hiver ☐ Semaine A du 19 au 23 février	Vacances de printemps ☐ Semaine B du 15 au 19 avril ☐ Semaine C du 22 au 26 avril			
Vacances d'été - Juillet	W			
☐ Semaine D du 8 au 12 juillet	Vacances d'été - Août ☐ Semaine H du 5 au 9 août			
☐ Semaine E du 15 au 19 juillet ☐ Semaine F du 22 au 26 juillet	☐ Semaine I du 12 au 16 août			
•	(4 jours seulement: 15 août férié)			
☐ Semaine G du 29 juillet au 2 août	☐ Semaine J du 19 au 23 août			
Vacances d'automne	☐ Semaine K du 26 au 30 août			
☐ Semaine L du 21 au 25 octobre	Semanie it da 20 da 30 dout			
☐ Semaine M du 28 au 31 octobre.				
(4 jours seulement: 1 ^{er} nov. férié)				
Centre de Vacances et de Lo	-			
Séjour à la semaine avec hébergement sur place				
Vacances d'été - Juillet	Vacances d'été - Août			
☐ Semaine D du 8 au 12 juillet	☐ Semaine I du 12 au 16 août			
☐ Semaine E du 15 au 19 juillet	(5 jours y compris le 15 août férié)			
☐ Semaine F du 22 au 26 juillet	☐ Semaine J du 19 au 23 août			
	☐ Semaine K du 26 au 30 août			
Arrêt de car choisi par la famille				
☐ Espace 30, St Jean ☐ Maison de quartier des Brosses				
☐ MLIS, rue Roger-Lenoir				
Accompagnez votre dossier des pi	èces justificatives suivantes			
et du règlement** :				
• Vaccins : copie des pages vaccins	du carnet de santé			
(avec le nom de l'enfant).				
• Assurance : attestation d'assurance responsabilité civile couvrant				
les activités extra-scolaires pour l'année en cours.				
• Quotient familial : copie du justificatif de quotient familial de				

- moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition.
- Santé: pour les bénéficiaires, copie de l'attestation de Complémentaire santé solidaire (ex CMU).
- Pour les séjours jeunesse et Vacances sport : compléter le questionnaire de santé disponible sur www.villeurbanne.fr/vacances ou fournir un certificat médical de non contre-indication au sport de moins d'un an.
- Pour les séjours jeunesse uniquement :

Brevet de natation de 25 mètres.

- **Modes de paiement acceptés :
- Espèces, chèques bancaireset chèques vacances ANCV
- Pour Chamagnieu : possibilité de payer également par carte bancaire, sur place ou sur internet.